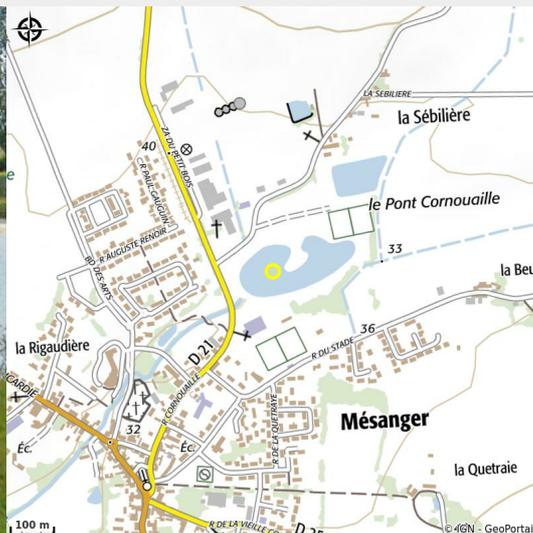


Plan d'eau du pont-Cornouaille - Mésanger



Crédit photo : ((c) Mairie Mésanger)

Situé au cœur de la commune de Mésanger, le plan d'eau du Pont-Cornouaille offre un cadre agréable pour vos moments de baignade et de détente. Le plan d'eau est idéal pour des pique-niques, des activités de plein-air et la pêche. Souvenirs garantis !

Infos pratiques

Categorie : A faire

Description

Idéal pour une promenade ou un pique-nique, le plan d'eau du Pont-Cornouaille est propice au calme et à la détente. Des tables de pique-nique et barbecue sont à votre disposition pour profiter entre amis ou en famille. Les nombreux réaménagements récents invitent à flâner et à se reposer. Le grand plus ? Petits et grands peuvent profiter de la petite plage de sable pour se rafraîchir durant les beaux jours. Jouissant d'un cadre relaxant et paisible, les promeneurs peuvent profiter d'un parcours sportif, des jeux en plein air et des bancs pour se reposer. Lieu de détente et de loisirs, le cœur du plan d'eau abrite une végétation apaisante et invite les promeneurs à venir flâner en toute tranquillité. La présence de la petite plage de sable blanc, des chaises longues et de plusieurs grilles de barbecue nous rappelle comme un air de vacances ! À tous ces aménagements, s'ajoutent une buvette, un parking neuf et une aire pour camping-cars. Enfin, les amateurs de pétanques bénéficient d'un nouveau terrain, près de la caserne de pompiers. Espace prisé des pêcheurs, le plan d'eau du Pont-Cornouaille est idéal pour faire une pause nature ou pour une partie de pêche. L'environnement agréable et verdoyant est idéal pour venir taquiner le poisson le temps d'une matinée ou d'un après-midi. À la disposition de tous durant toute l'année, le plan d'eau possède un ponton pour pêcheurs adapté aux personnes à mobilité réduite. Rendez-vous donc au plan d'eau du Pont-Cornouaille pour une journée détente en famille autour d'un bon pique-nique et d'une partie de pêche ! Quelques informations pratiques : - La baignade est autorisée en juillet et août du mardi au dimanche de 14h à 19h. - Les chiens tenus en laisse sont autorisés sur l'ensemble du site. - Les vélos sont autorisés uniquement sur le parcours. À Mésanger, en direction de Pannecé à la sortie du bourg sur la droite juste après le complexe sportif des Cornouailles

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Rue du Stade

44522 MESANGER

contact@mairiemesanger.fr

<http://www.mesanger.fr>